

Usage des noms et pseudos à la place des
plaques d'immatriculation : Halte aux dérives !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 04 NOVEMBRE 2021

967

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Kemi Seba et les autorités burkinabé

Un bras de fer annoncé!

La nouvelle a fait le tour de la presse et des réseaux sociaux. Kemi Seba, une fois de plus, a fait l'objet d'une expulsion, cette fois par les autorités burkinabé. ...



Militaires tombés... : La Mutuelle de l'Armée de Terre donne du sourire à leurs enfants à Gao



Face à l'illégalité du Cen-Snesup : Le SECMA voit le jour



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

03 Nov.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1245

Nouveaux cas confirmés

47

Nouveaux guéris

06

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

56 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
10 cas graves en soins intensifs
268 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

16 195

Guéris

14 685

Décès

569

dont 756 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.22



/ Une /



Kemi Seba et les autorités burkinabé : Un bras de fer annoncé !

P.5

/ Brèves /



Enlevés le 17 juillet dernier : Les trois otages chinois libérés des mains de leurs ravisseurs

P.11

REAO-Mali : Quand les patrons parlent...

P.11

CEDEAO et UA : Réforme nécessaire

P.12

Abdoulaye Diop : Ministre des Affaires Etrangères

P.12

Koulikoro : L'APEJ forme des jeunes à l'approche HIMO

P.13

Justice : 9 proxénètes via WhatsApp mis aux arrêts

P.13

/ Actualité /



Militaires tombés pour la patrie : La Mutuelle de l'Armée de Terre donne du sourire à leurs enfants à Gao

P.15

Usage des noms et pseudos à la place des plaques d'immatriculation : Halte aux dérives !

P.16

Face à l'illégalité du Cen-Snesup : Le SECMA voit le jour

P.17

Rapport 2020 de l'OCLEI : Les 6 dossiers d'enrichissement illicite transmis à la justice

P.18

L'ex-otage Sophie Pétronin, de retour au Mali : Elle est recherchée par la gendarmerie

P.20

/ Politique /



MALI-CEDEAO : Un compromis toujours possible

P.21

Gestion de la crise au Mali : La rue se dresse contre l'ingérence étrangère

P.22

/ Culture & société /



Nafadji en Commune I de Bamako : Une maison de Dieu à la merci des fornicateurs

P.23

/ International /



L'Inde neutre en carbone en 2070 : « Ce sont des objectifs ambitieux et réalistes »

P.25

Éthiopie : Le Premier ministre déclare l'état d'urgence face à l'avancée rebelle

P.26

/ Sport /



Ligue des champions UEFA : Le Marocain Hakim Ziyech buteur décisif

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Kemi Seba et les autorités burkinabé

Un bras de fer annoncé !



La nouvelle a fait le tour de la presse et des réseaux sociaux. Kemi Seba, une fois de plus, a fait l'objet d'une expulsion, cette fois par les autorités burkinabé. Selon Jeune Afrique « l'activiste était arrivé [au pays des hommes intègres] à l'invitation de la Coalition des patriotes du Burkina Faso (Copa-BF), une plateforme qui milite contre la présence militaire française au Sahel ». Alors qu'il se rendait à Bobo-Dioulasso, le 29 octobre dernier, le responsable de l'ONG Urgences Panafricanistes a subi une arrestation, suivie d'une détention durant des heures. Il affirme qu'aucun grief, aucun motif ne lui a été notifié. In fine, Kemi Seba a été expulsé vers le Bénin.

Ce malheureux incident constitue à la fois, une maladresse juridique et une incohérence politique du gouvernement burkinabé.

Maladresse juridique, car le traitement réservé à l'activiste - si avéré-, aura occasionné la violation d'un certain nombre de droits fondamentaux, garantis par les instruments de protection ratifiés par le Burkina Faso. Entre autres, la liberté d'aller et venir, la liberté de réunion, les droits de la défense, tous garantis par la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples et la Constitution burkinabé. Manifestement, une telle maladresse expose l'Etat burkinabé à une condamnation judiciaire pour violation des droits de l'homme. Du reste, Kemi Seba a annoncé la préparation d'une ac-

tion en justice, en vue d'un dédommagement. Le militant panafricaniste entend désormais contre-attaquer par la voie judiciaire, terrain habituel de ses adversaires. Pour l'heure, le gouvernement burkinabé n'a pas réagi. Pourtant, l'opinion publique attend au moins un communiqué de clarification.

Incohérence politique, ensuite. Car, à l'heure où la justice burkinabé conduit le procès de l'assassinat de Thomas Sankara, la mésaventure imposée à Kemi Seba a tout l'air d'une incongruité. Il y a comme une incohérence à honorer la mémoire du père de la révolution burkinabé, en lui rendant justice, d'une part, tout en stigmatisant ceux qui poursuivent son combat, d'autre part. En effet, nul ne peut

contester les liens idéologiques qui unissent Sankara et Seba. Aussi, on ne peut sensément, dénoncer le néocolonialisme, réclamer l'émancipation totale de l'Afrique et « réprimer » ceux qui mènent le combat, risquant parfois leurs vies. La société civile africaine n'a pas manqué de pointer cette contradiction qui, objectivement, remet en cause la crédibilité des autorités burkinabé.

Nos politiques « ne comprennent pas qu'ils sont en train de s'inscrire du mauvais côté de l'histoire... Ceux qui ont ordonné l'assassinat de Thomas Sankara et ses 12 camarades de lutte... sont les mêmes qui font expulser des africains de l'Afrique, avec la complicité actives de dirigeants africains », a lâché un internaute sur Lefaso.net « Paradoxalement, ces dirigeants africains prétendent honorer la mémoire de Thomas Sankara et ses camarades de lutte », conclut-il, avec regret.

En tout état de cause, cette malheureuse expulsion de Kemi Seba ne devrait entamer ni sa popularité, ni sa détermination ; ainsi que celles de tous les combattants panafricanistes. Ils y voient, plutôt, un défi à relever face à un système, décidé à les réduire partout, et par tous les moyens. Affaire à suivre!

Malik Wogo



■ Abdoul MBAYE



Cet événement marquera l'histoire de notre pays: Mohamed Mbougar Sarr vient de remporter le prix Goncourt avec son roman « La plus secrète mémoire des hommes ». Quelle fierté il apporte à notre Peuple !!!

■ Larmes des pauvres



#Mali --#Mopti Ce 2/11 trois miliciens de Dana amassagou ont été tués et plusieurs autres blessés dans une attaque à #Djiguibombo (cercle de #Bandiagara). Des images horribles de miliciens tués ont circulé sur la toile malienne.

■ Wassim Nasr



Je pense qu'il y aura un avant et un après, c'est un gros coup pour l'EI, un mauvais coup pour les #Taliban & le réseau #Haqqani qui n'en restera pas là, on peut s'attendre à une réponse proportionnelle

■ ibrahim sysawane



Je crois, il faut laisser Sophie #Petronin tranquille, elle est heureuse à #Bamako, elle se sent malienne à 100%, est toujours amoureuse de #Gao.#Mali

■ Macky Sall



Je félicite chaleureusement notre compatriote Mohamed Mbougar Sarr, lauréat du prestigieux Prix Goncourt pour son roman "La plus secrète mémoire des hommes". Je suis fier de cette belle consécration qui illustre la tradition d'excellence des hommes et femmes de Lettres sénégalais

■ Mamadou Ismaila KONATE



L'abrogation éventuelle de son décret de nomination au CNT serait le signe évident de l'affirmation du caractère autoritaire d'une transition à mal et un sacré coup à la liberté de dire des choses politiques. N'en faites pas un héros réclamé et acclamé demain ! #LaissezLe-Vivre

■ Ministère des Affaires étrangères du Mali



Le #MAECI, SEM @AbdoulayeDiop8, a reçu ce mercredi 03 novembre, le nouveau Secrétaire exécutif du @G5_Sahel_SE, le Diplomate burkinabè @EricTiare1 qui séjourne à Bamako, du 31 octobre au 05 novembre 2021, dans le cadre d'une visite de prise de contact avec les autorités maliennes



■ LSI AFRICA



#URGENT: de nombreux ressortissants africains parmi lesquels les Camerounais, Gabonais, Maliens et Guinéens...sont en train d'être expulsés de la Guinée Équatoriale. Les autorités locales n'ont pas encore officiellement communiqué sur les raisons de cette décision. #mali #Guinee



■ Caroline Cayeux



Un talent littéraire national Beauvaisien. Un très grand bravo à Mohamed Mbougar Sarr qui se voit décerner le prix #Goncourt2021 pour son livre "La plus secrète mémoire des hommes". C'est une très belle nouvelle ! Mohamed, d'origine sénégalaise, vit à Beauvais.



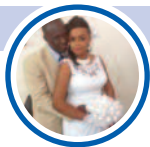
■ L'ESSOR



Les autorités ont décidé de sévir contre les boulangeries qui refusent de se conformer aux prix conventionnels. Des brigades ont fermé hier des guichets, des boutiques et des points de vente



■ Fier D Etre Malien et Africain.



Les rebels sont à quelques kilomètres de la capitale Éthiopienne.
#Crise_Éthiopienel Le Siège de L'Union africaine est-il menacé?

Préoccupée par l'évolution dangereuse" de la situation au Soudan, le président de la Commission de l'Union africaine n'a pas régi face à la montée des rebelles TPLF, se trouvant ce mercredi 03 novembre, à quelques kilomètres de la capitale Adessa-Abeba. Tandis que la communauté internationale tire la sonnette d'alarme sur la situation politique en Éthiopie,

l'étau se resserre autour du premier ministre éthiopien Abiy Ahamed depuis plusieurs semaines au sujet de la guerre contre les rebelles du TPLF.

Ce mercredi 3 novembre 2021, les rebelles du TPLF annoncent être aux portes de la capitale éthiopienne " Addis-Abeba ", selon une source sécuritaire rapporté par AFP. Les rebelles du TPLF sont à seulement, 400 km de la capitale.

Par ailleurs, le premier ministre éthiopien #Abiy_Ahamed, "appelle la population éthiopiennes à abandonner leurs activités pour prendre les armes afin de défendre le pays!"

L'ambiance devient de plus en plus électrisée entre l'Occident et le premier ministre Ethiopiens à cause de l'instabilité et les violences dans la zone du Tigré. Seulement, ce qui est plus inquiétant, il s'agit de la réaction de la commission de l'union africaine (UA).

À ce jour, ne s'est pas exprimée sur la situation du terrain qui devient de plus en plus incertain à cause de l'instabilité sécuritaire.

Lundi dernier l'union africaine a exprimée dans une déclaration officielle sa grande préoccupation face à "l'évolution dangereuse" de la situation au Soudan, et a appelé à la libération de tous les dirigeants politiques détenus.

Aujourd'hui, Ethiopie s'embrase dans une violence sans précédent mais seulement le président de la Commission, Moussa Faki Mohamed, n'a pas publié à un seul instant, un communiqué citant la situation sur place. Tout en sachant que le siège de l'UA se trouve dans la capitale Éthiopienne, Adessa-Abeba.

Affaire à suivre...

AGORA Actualités



■ Ammy Baba Cisse



De 20.000FCFA, le sac de farine est passé à 21.500FCFA. Voici pourquoi affaire de pain est

devenue compliquée. C'est Issa Kaba qui fait révéler ces détails subversifs.

Amina Fofana renonce à sa démission de Yerewolo Débout sur les remparts. Elle se justifie par des démarches de proches

La République doit reposer sur la Justice, avec magistrats dignes et intègres. La trajectoire connaît des fluctuations.

■ Wassim Nasr



#Afghanistan l'EI revendique l'attaque de l'hôpital militaire Saradar Mohammad Daoud Khan #Kaboul une attaque complexe avec 5 jihadistes, dont un kamikaze qui a ouvert la route puis une voiture piégée activée au passage des renforts #Taliban



#Afghanistan l'EI revendique l'attaque de l'hôpital militaire Saradar Mohammad Daoud Khan #Kaboul une attaque complexe avec 5 jihadistes, dont un kamikaze qui a ouvert la route puis une voiture piégée activée au passage des renforts #Taliban



PT Qari Hamdullah commandant de la 313 a été tué, le com #EI re-

vendique la mort du haut responsable #Taliban sans préciser lequel



■ Demeleaks



Voici l'une des postures préférées du " Danube de la pensée humaine " au Mali. Photo prise par le Journal JEUNE Afrique édité en France mais qui s'est mis au service du Roi fainéant contre pièces sonnantes et trébuchantes pendant 07 longues années.



■ Mahamadou Diakite



La sortie prématurée d'Amina Fofana et son réintégration à Yerewolo n'ont fait que quelques heures d'intervalle....
Que s'est-il passé entre temps :

C'était du Buzz ou une décision prise à la hâte sans mener une robuste réflexion sur la question ?

Jusque-là, rien n'a été filtré de sa prise de position unilatérale face à Yerèwolo.

De toute façon, elle a bien fait de revenir vite et très vite sur sa décision !!!

ON appelle ça en terme technique : Le vas-et-vient



■ FIGARO DU MALI



Primature : Le Collectif des députés de la 6^è législature reçu par le chef du gouvernement.

Le Premier Ministre Choguel K Maïga a reçu cet après-midi une délégation du collectif des députés de la 6^è législature, conduite par l'honorable Tidiane Guindo, élu à Bankass.

Au cours des échanges, le Président du collectif a formulé des demandes au Premier Ministre. Il a demandé au chef du gouvernement, le paiement du reliquat de leurs frais d'installations; le paiement des indemnités de leurs 5 ans qu'ils devraient faire; la reconnaissance de la 6^è législature comme mandat entier avec toutes les conséquences de droits notamment la retraite parlementaire. Le collectif demande également le paiement du capital décès aux ayants droits des sept (7) députés décédés. Il a enfin rassuré de la disponibilité de tous les élus de cette législature pour la réussite de la transition.

Le Premier Ministre après avoir rappelé la nécessité de la création de l'organe unique de gestion des élections et des réformes politiques

et institutionnelles, dit avoir pris bonne note des revendications formulées par le collectif. Il a estimé qu'ils resteront en contact afin de voir ce qui est faisable. Il a rappelé la volonté du Président de la transition et de son gouvernement à œuvrer pour une gestion consensuelle de la transition. À cet effet, il a invité ses hôtes à prendre part à tous le processus de la transition, notamment les Assises Nationales de la Refondation.

CCRP/Primature



Le Président du CNID, Me Mountaga Tall, a le regret de vous annoncer le rappel à Allah de sa belle-mère. Les funérailles auront lieu Inch'Allah à San ce mercredi 03/11/21 à 16h! Paix à son âme.



■ Afri4 Media



Ousmane SONKO: «Je ne suis pas en discussion avec Abdoulaye Baldé»

Alors que les rumeurs sur une alliance entre Ousmane Sonko et Abdoulaye Baldé circulaient ces derniers jours, le leader du Pastef a tenu à apporter des éclaircissements.

« Personne ne peut me menacer, personne ne peut me corrompre, personne ne peut me faire transhumer. Je suis un leader national. Beaucoup de gens disent que je suis en discussion avec mon grand-frère, Abdoulaye Baldé, il n'en est rien. Je ne discute avec personne, je n'ai reçu personne», a-t-il précisé, lors de son déplacement à Ziguinchor, pour annoncer sa candidature à la mairie de la ville.

Pour rappel, Baldé, le maire sortant qui n'a pas été retenu tête de liste de la coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar, en vue des élections locales du 23 janvier 2022, n'excluait pas de travailler avec Pastef de Sonko.



■ Présii Climatisé



Adama Traoré Malouda, une renaissance aussi éclatante qu'inattendue.

Selon son ancien entraîneur Hubert Velud qui l'a entraîné en 2015/2016 avec TP Mazembe

« Je ne suis pas surpris qu'il flambe enfin, il avait un potentiel énorme. Puissance, vitesse, pied gauche précis, c'est un joueur très complet, qui amène beaucoup de percussion, un joueur que tous les entraîneurs rêvent d'avoir », détaille l'actuel sélectionneur du Sou-dan.



■ Seydou Oumar Cissé



Bravo à nos FAMas pour la réparation du pont.
La confiance entre les populations et les FAMas en marche!
Do bé ka kè !

■ Primature du Mali



C'est parti pour l'année scolaire 2021-2022

À l'occasion de la rentrée scolaire, Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Korkalla Maiga s'est rendu au Groupe scolaire Inemassa Cisse de Niarela. Sur place, le Chef du Gouvernement a inauguré les salles de classe réhabilitées sur initiative du Président de la Transition, S.E. le Colonel Assimi Goïta. Il a assisté au premier cours de la classe de 2e année portant sur le changement climatique. Les élèves ont ainsi planché avec le Premier ministre sur les solutions pour lutter contre cette problématique. Le Premier ministre a également procédé au lancement de l'opération « un élève, un arbre ».

CCRP/Primature



Enlevés le 17 juillet dernier : Les trois otages chinois libérés des mains de leurs ravisseurs



Enlevés depuis, le 17 juillet 2021, à la suite d'une attaque de leur entreprise par des hommes armés, les trois ressortissants chinois de l'entreprise COVEC ont été retrouvés sains et saufs par les FAMA, le lundi 1er novembre 2021.

Dans un communiqué, l'Etat-major Général des armées maliennes a annoncé la libération des trois ressortissants chinois enlevés suite aux attaques contre leur entreprise COVEC, le 17 juillet 2021. Selon ce communiqué, les trois ex-otages qui avaient pu s'échapper à un contrôle de leurs ravisseurs la veille, ont été finalement secourus et récupérés par une opération de sauvetage des forces armées maliennes FAMA. « Une action combinée et coordonnée entre les forces terrestres et aériennes FAMA sur la base de recoupements d'informations s'est soldée par la localisation et la récupération des trois otages, qui par leur courage s'étaient échappés du contrôle de leurs ravisseurs hier dimanche 31 octobre 2021 » précise le communiqué de l'Etat-major publié le lundi. Tout en saluant la bravoure et la pugnacité des otages eux-mêmes, le chef d'Etat-major Général des Armées a aussi exprimé ses vives reconnaissances à l'endroit de toutes les « personnes anonymes de bonne volonté qui ont fortement contribué à la libération de ces otages ». Par ailleurs, il a rassuré l'opinion nationale et internationale que les pronostics vitaux des trois otages ne sont pas engagés, bien qu'éprouvés par les trois mois et demi de captivité. Parallèlement, la hiérarchie militaire a tenu à féliciter les FAMA pour leur promptitude et leur engagement sans faille en faveur de la paix et de la sécurité des personnes et de leurs biens. Il a aussi renouvelé la reconnaissance de l'ensemble des FAMA aux populations pour leurs appuis constants auprès des forces de Défense et de Sécurité dans la réussite de leurs missions régaliennes.

Issa Djiguiba / Source : LE PAYS

REAO-Mali : Quand les patrons parlent...



Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO-Mali) a organisé la 2e édition de la « CEO Talks » samedi pour motiver et expliquer le bien-fondé de l'entrepreneuriat aux jeunes qui souhaitent évoluer dans le domaine, sur le parcours des chefs d'entreprises. Selon le président du CEO Talks, l'objectif est de créer un cadre d'échange avec les jeunes qui veulent vraiment entreprendre, pour les aider, les soutenir et les motiver. « Nous avons choisi ce modèle, parce que nous pensons qu'aujourd'hui nous avons besoin de parler aux jeunes. Nous avons beaucoup de jeunes qui ont plein d'idées, qui ont des entreprises et qui ont besoin d'être aidés et soutenus. Alors nous pensons qu'il est important que les chefs d'entreprises parlent avec eux. C'est pourquoi nous avons demandé à Sidi Dagnoko de venir parler de lui, de ses expériences et de son parcours. C'est un chef d'entreprise connu. Nous voulons qu'il fasse bénéficier cette nouvelle génération de son expérience ». Au cours de l'exposé, Sidi Dagnoko explique qu'après une maîtrise en droit des affaires obtenue en 1999 à l'Ecole Nationale d'Administration, il s'inscrit à Sup Management, où il décroche en 2005 un MBA en marketing et commerce international. Selon lui, il est détenteur également d'un diplôme en management des entreprises, administrateur de plusieurs sociétés au Mali et dans la zone UEMOA, représentant du Mali au réseau mondial de publicité McCann, directeur du réseau Spirit Network, qui est un réseau d'entreprises intégrées qui évoluent dans le domaine de la communication, des médias, de l'audiovisuel et du digital. « Je suis directeur de la Société Malienne d'Investissement (SMI), PCA de Sahel Industrie, directeur général de la Compagnie Malienne de Développement de la Culture du Blé (CMDCB) ».

Notre vedette du jour est également membre actif de plusieurs organisations professionnelles et économiques « Je suis le président du Groupement Professionnel des Agences de Communication et des Régies Publicitaires du Mali, membre du Conseil des Patronats du Mali, membre de l'Organisation Patronales des Industriels du Mali et membre du Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest ».

Durant l'exposé sur l'entrepreneuriat au Mali : « Challenge, opportunité et perspectives », Sidi Dagnoko a parlé de quelques handicaps qui sont de véritables freins au développement du secteur. Il s'agit de l'accès au financement, la domination de l'informel, l'absence de statistiques et informations pour orienter les entrepreneurs de façon fiable et neutre vers les secteurs d'opportunités, la faiblesse de l'encadrement public et le déficit de structuration des filières économiques.

Bintou Diawara / Source : Mali Tribune

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

CEDEAO et UA : Réforme nécessaire



Les visites de différentes délégations de la CEDEAO dans notre pays, sous la conduite de l'ancien président Good Luck Jonathan ont éveillé en moi le doute.

La CEDEAO n'est-elle pas devenue aujourd'hui la fabrique des camisolles de force des régimes n'ayant jamais pu organiser des élections présidentielles ou législatives propres, sans contestation. Les crises post-électorales ne sont-elles pas la particularité des pays membres de la CEDEAO et de l'Union Africaine (U.A) ?

Malgré l'existence de la fameuse « Commission Paix et Sécurité » les échéances électorales depuis l'avènement de la « Démocratie » et de son idée force, l'état de droit, ont été festives. Les vaincus ont rarement félicité les vainqueurs. Mais ne dit-on pas que l'exception confirme la règle ?

Le peuple malien se souvient qu'après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle de 2013, le perdant Soumaila Cissé de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), accompagné de sa famille, s'était rendu au domicile du vainqueur Ibrahim Boubacar Kéita pour le féliciter. Malheureusement ce geste convivial et courtois ne prospérera pas. Depuis, le diable a perturbé toutes les échéances électorales au Mali.

Les crises post-électorales ont sérieusement mis l'unité du peuple en danger. La mission de la CEDEAO n'est-elle pas d'aider les pays membres à organiser des élections apaisées ? Ses échecs successifs dans presque tous les Etats membres n'ont-ils pas montré son incapacité à apporter une assistance correcte à nos peuples en danger de mort ?

Les échéances électorales sont perturbées par toutes les nuances de fraudes et de corruption, de violences inter-ethniques.

L'inertie et la non assistance de la CEDEAO et de l'UA aux peuples ouest-africains en danger de mort n'est-il pas un crime ? Le peuple du Mali ne peut pas punir la camarilla des chefs d'Etat incapables d'assurer son bonheur et de sauvegarder son honneur.

Il faut changer. Les COMMISSIONS PAIX ET SÉCURITÉ doivent désormais chapeauter les conférences des chefs d'Etat. L'UNION EUROPÉENNE est mon modèle. QUE L'UNION AFRICAINE (U.A) devienne LA COMMISSION AFRICAINE. Que la CEDEAO devienne LA COMMISSION OUEST AFRICAINE. Les Commissaires sauvegarderont mieux nos peuples.

Sékou Oumar DOUMBIA / Source : L'ESSOR

Abdoulaye Diop : Ministre des Affaires Etrangères



Le chef de la diplomatie malienne et, à travers lui, les autorités de la Transition, méritent bien un standing ovation pour avoir eu le courage d'expulser de notre pays, Hamidou Boly, représentant spécial de la CEDEAO dans notre pays, pour des actes jugés « subversifs ».

En collaboration avec plusieurs acteurs de la classe politique, de la société civile et d'autres personnes, le représentant dit spécial de la CEDEAO préparait, dit-on, la déstabilisation de notre pays à travers le renversement des autorités de la Transition.

Informées sur les activités contre nature de Mr Boly, les autorités de la Transition l'avaient mis sous surveillance à son insu. En possession de preuves irréfutables contre lui, les autorités maliennes l'avaient, à plusieurs fois, mis en garde contre, avant d'en informer sa hiérarchie. De guerre lasse, les autorités ont pris la décision d'agir.

Un geste applaudi par l'écrasante majorité de nos populations, qui encouragent les autorités de la Transition dans cette voie.

Bravo, Messieurs !

Mohamed El Heïba / Source : Canard Déchaine



Koulikoro : L'APEJ forme des jeunes à l'approche HIMO



Le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia a présidé à Koulikoro la cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation de 33 jeunes techniciens/ingénieurs en technique de haute intensité de main d'œuvre (Himo). Outre le Gouverneur de la région, le Colonel Lamine Kapory Sanogo, étaient aussi présents la Direction générale de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), les représentants des collectivités.

La formation est une réponse aux multiples sollicitations de nos partenaires que sont les bureaux d'études et les Petites et moyennes entreprises, acteurs techniques incontournables pour le développement de l'approche Himo. La réussite d'un chantier école Himo dépend largement de la prise en compte du concept depuis les études techniques jusqu'à l'exécution des travaux. Dès lors, la mise à niveau et le renforcement des compétences deviennent des gages réels de succès», a rappelé le ministre Bakary Doumbia.

Aussi a-t-il précisé, les activités Himo constituent l'une des approches les plus pertinentes dans le domaine de l'investissement local. Elle se fonde sur le postulat que les difficultés socio-économiques créent ou aggravent le risque de pauvreté sur lequel se nourrissent diverses formes de délinquance et de mouvements radicaux.

Cette formation vise, entre autres, objectifs à sensibiliser et préparer les techniciens et ingénieurs des bureaux d'études techniques (BET) et des Petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les techniciens et ingénieurs indépendants.

La Région de Koulikoro a bénéficié d'un certain nombre de projets déjà réalisés suivant l'approche Himo, dont le reboisement de 295 hectares de forêts classées de Tienfala et des monts Mandingue en partenariat avec la direction régionale des Eaux et Forêts.

Elle a également bénéficié de l'aménagement d'un hectare maraîcher à Kanfana (Diola), l'aménagement de 14 km de pistes rurales à Naréna et Karan (Cercle de Kangaba) en partenariat avec le projet FIER. S'y ajoutent l'aménagement de 13 km de piste rurale à Nénéko dans la Commune rurale de Tiakadouguou et le pavage des rues 22, 23 et 24 de Koulikoro sur 285 m.

Justice : 9 proxénètes via WhatsApp mis aux arrêts



C'est sur instruction des autorités judiciaires de la CIV que le Commissariat du 5^e Arrondissement a ouvert une enquête pour mettre hors d'état de nuire les instigateurs de dépravations et de proxénétisme sur WhatsApp. A cet effet, les hommes du Commissaire Divisionnaire Ousmane Diallo ont mis la main sur 9 individus, dont 5 dames et 4 hommes. Ce joli coup de filet a été opéré dans la journée du 25 octobre dernier.

Selon nos informations, une exploitation de leur téléphone a permis de découvrir 6 groupes WhatsApp, de noms différents dédiés à la débauche et à la dépravation de mœurs. La pratique consiste à se renvoyer des photos de nu pour peaufiner le tout puis à se donner rendez-vous pour « faire le sexe ». Une somme d'argent est versée aux administrateurs du groupe.

Les neuf délinquants sexuels ont été déférés à la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) pour « outrage public aux bonnes mœurs par le biais des NTIC », suivant les dispositions du Code pénal et de la Loi N° 2019-056 portant répression de la cybercriminalité.

Source : L'INDEPENDANT



Tous ces travaux ont été réalisés grâce à l'approche Himo par les jeunes de ces localités avec l'encadrement de PME, des collectivités et aussi des Eaux et Forêts. Ces chantiers ont permis de créer au total 28.315 journées de travail qui ont permis de mobiliser une masse monétaire de 75 millions de FCFA distribués au niveau local.

Amadou MAÏGA / Amap-Koulikoro / Source : L'ESSOR




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Militaires tombés pour la patrie : La Mutuelle de l'Armée de Terre donne du sourire à leurs enfants à Gao

La Mutuelle de l'Armée de Terre, à travers le Service Social des Armées, a fait un don de kits scolaires au profit de 265 orphelins et enfants de militaires portés disparus. La remise de ces matériels a eu lieu, le samedi 30 octobre 2021, à la Place d'Armes du camp Firhoun Ag Alinçar de Gao. L'évènement a enregistré la présence de plusieurs autorités militaires, paramilitaires, administratives et civiles ainsi que les parents des bénéficiaires.

Ce geste s'inscrit dans le cadre des activités sociales de l'Armée de Terre à travers la mutuelle et la DSSA. Les bénéficiaires sont tous de l'école fondamentale. Le représentant du Commandant de la Zone de défense N°1, le Lieutenant-colonel Ibrahim Samassa, a fait observer une minute de silence en la mémoire des compagnons d'armes tombés sur le champ d'honneur avant de remercier l'assistance. Il a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage du matériel remis.

Pour le Lieutenant-colonel Samassa, tout le peuple compte sur eux afin de représenter leurs papas tombés pour la patrie. Il a souligné que toutes les autorités seront là pour les soutenir et leur montrer qu'il y a des papas qui veillent sur eux. Pour sa part, le Chef de bureau Action Sociale et Action Civilo-militaire, le Lieutenant Silas Dakouo, dira que ce geste prouve à suffisance toute l'attention particulière du haut commandement à l'endroit des familles militaires en situation difficile.

« Chers parents, ce geste doit susciter en vous l'espoir et l'espérance que vous n'êtes pas seuls, et que l'Etat est à vos côtés » a affirmé le Lieutenant Dakouo. S'adressant aux enfants, il les a appelés à emprunter la voie de la réussite qui n'est autre que l'éducation avant de les inviter à bien travailler à l'école pour prendre le relai.

La représentante des femmes veuves du camp, Mme Maïga Sira Diarra, encore appelé la «

maman des enfants », a remercié les autorités de la 7ème Région pour ce geste hautement républicain qui prouve à suffisance que le Mali est un pays de cohésion et reste un et indivisible. Elle a ajouté que le souci des kits pour la rentrée scolaire n'est plus qu'un mauvais souvenir. Mme Maïga Sira Diarra a exhorté les autorités à multiplier ce genre d'évènements.

La Mutuelle de l'Armée de Terre, qui s'est offert un nouveau siège au niveau de l'Etat-major Général des Armées, vise à perpétuer la solidarité et l'entraide entre tous ses membres.

Elle joue un très grand rôle dans la prise en charge des soins de santé de ses membres. Dans les moments difficiles comme pour les départs à la retraite, la Mutuelle est d'un grand secours pour ses membres ou leurs ayant-droits.

En référence au programme d'activités 2020 du Conseil d'administration de la Mutuelle de l'Armée de Terre, au-delà de la construction d'un siège, l'augmentation du capital de départ à la retraite est une grande avancée pour les mutualistes. Ce capital, qui était 2 800 000 FCFA en 2019, 3 100 000 FCFA en 2020, devait passer à 3 300 000 FCFA en 2021 pour les partants à la retraite ou les ayant-droits des adhérents.

En termes clairs, la Mutuelle de l'Armée de Terre se porte très bien. Elle compte aujourd'hui plus de 16 000 adhérents œuvrant ensemble dans la convivialité et en toute franchise pour le bien-être de tous et de chacun !

■ Yama DIALLO



Usage des noms et pseudos à la place des plaques d'immatriculation : Halte aux dérives !

Snobisme ou ego surdimensionné, le m'as-tu vu pousse de plus certains de nos compatriotes à des comportements moralement inacceptable et légalement reprehensible. Parmi ces comportements déviant, l'usage des noms ou pseudonymes en lieu et place des plaques d'immatriculation de voitures. Le DG de la police somme les contrevenants à se mettre en règle d'ici le 1er décembre prochain.

Il est d'une pratique courante chez nous depuis des années que certaines catégories de citoyens, notamment les artistes, les comédiens et les féticheurs, des fois même des marabouts et prêcheurs, se contentent juste d'inscrire leurs noms et ou pseudonymes par lesquels ils sont connus en lieu et place des numéros des plaques d'immatriculation de leurs véhicules. Eh bien, le Directeur Général de la Police Nationale vient de siffler la fin du laxisme sur ce nouveau fléau !

Un phénomène dangereux comme d'autres mais sur lequel tout le monde, citoyens et pouvoirs publics, avait fermé les yeux ! Jouant le rôle d'une carte d'identité pour véhicule, les numéros d'une plaque d'immatriculation, dans le cas des véhicules circulant sur le réseau routier, permettent de retrouver les auteurs d'infractions au code de la route, les bandits de grands chemins ou encore les véhicules déclarés volés, chaque numéro de plaque étant en principe unique.

Quelque chose aurait-il particulièrement alerté le Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré ? Une seule certitude : c'est que les propriétaires de tous les véhicules se trouvant dans cette infraction sont appelés à se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur d'ici le 1er décembre 2021 !

Ainsi en a décidé le Directeur Général de la Police Nationale, le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré, qui veut mettre de l'ordre à ce phénomène qui est en train de prendre de l'ampleur. Il s'agit de l'usage des noms ou pseudonymes en lieu et place des numéros de la plaque d'immatriculation des véhicules. Le Directeur Général de la Police Nationale l'a fait



savoir à travers un communiqué rendu public le mardi 2 novembre 2021.

Dans ce communiqué, le Contrôleur Général Soulaïmane Traoré rappelle que « Cette pratique est contraire aux dispositions légales et réglementaire en vigueur. Par conséquent, j'invite tous les usagers en infraction à se conformer à la réglementation régissant la circulation des engins sur la voie publique avant le 1er décembre 2021 ».

Aussi, pour le respect strict de cette mesure, il a instruit aux responsables des différents services de police, en lien avec le Commandant de la Compagnie de la Circulation Routière de veiller à l'application de cette mesure. Les artistes, comédiens, féticheurs, charlatans et marabouts d'occasion... et prêcheurs vendeurs d'illusion sont donc avertis !

■ Yama DIALLO

Face à l'illégalité du Cen-Snesup : Le SECMA voit le jour

Jugeant le Comité exécutif national du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidé par Dr Abdou Mallet, illégal et illégitime de parler et de revendiquer à leur nom, d'autres enseignants relevant du même ordre d'enseignement ont décidé de créer le Syndicat des enseignants-chercheurs du Mali (SECMA). Celui-ci a soulevé des griefs contre le Cen-SneSup, sans rentrer dans une rivalité avec lui. Cette démarcation du Cen-SneSup s'explique par un refus de celui-ci de mettre en application certains problèmes soulevés par une majorité des enseignants-chercheurs. Pour informer l'opinion nationale et internationale de leur décision, l'équipe directrice du SECMA a rencontré les hommes des médias, à la faveur d'une conférence de presse. C'était

hier, à la Faculté d'histoire et de géographie, sise sur la Colline de Badalabougou. La conférence était animée par son secrétaire général, Dr Sékou Amadou Traoré. Il avait ses côtés : Mahmoud Abdou, Boubacar Koné ect, tous membres de ce nouveau syndicat.

Le conférencier principal, Sékou Amadou Traoré a d'abord fait un rappel de mémoire. A ses dires, c'est par une pression du collectif que le Cen-SneSup avait déclenché une grève illimitée en décembre 2020. Laquelle n'a été préparée ni approuvée en assemblée générale. Chose qui avait permis d'entamer des négociations, à la suite desquelles, il y a eu un Procès-verbal (PV) de conciliation du 7 janvier 2021.

Toujours, selon le secrétaire général du SECMA, aucun syndiqué n'avait compris le

contenu de ce PV. Ce qui fait qu'aujourd'hui, le Cen-SneSup se vante d'avoir obtenu gain de cause par rapport à certains faisant l'objet de revendication. « Alors qu'il n'en est rien » a affirmé Dr Sékou Amadou Traoré.

C'est fort de cette position non éclaircie du Cen-SneSup que « la plupart des points de revendications au niveau de l'enseignement supérieur, n'ont pas connu d'application » d'après le SECMA. C'est pourquoi, il s'insurge contre cela et exige une satisfaction des doléances soulevées de la part de l'État.

Au nombre de ces doléances, on retient : l'application immédiate de l'article 66 dans sa totalité dont 617 points d'indices avec effet rétroactif ; l'application de l'indice plafond à 3000 ; l'octroi de la prime de recherche qui est un acquis depuis 2017 ; l'obtention de passeport diplomatique pour les recteurs et le passeport de service pour tous les enseignants-chercheurs et le paiement des arriérés d'heures supplémentaires et une réforme permettant de régulariser définitivement le paiement de celles-ci.

Ki-Zerbo



Rapport 2020 de l'OCLEI : Les 6 dossiers d'enrichissement illicite transmis à la justice

En 2020, le Conseil de l'OCLEI a autorisé des investigations sur 25 dossiers. Sur les 25 cas, 6 enquêtes ont abouti à des rapports pour lesquels le Conseil de l'OCLEI a donné son avis favorable à la transmission à la justice. Dans les 6 dossiers d'enquête transmis à la justice, précise le rapport, la valeur totale des biens identifiés s'élève à 2 716 439 302 FCFA. Le nombre de maisons d'habitation identifiées est de 37. Les parcelles sont au nombre de 178 dont 83 concessions rurales totalisant 176 ha 10 a 21ca. Le montant total des entrées sur les comptes bancaires s'élève à 2 588 943 620 FCFA. Dans la même période, les revenus légitimes des 6 personnes s'élèvent à 317 033 470 FCFA. Le montant des sommes à justifier par ces personnes s'élève à 2 615 520 217 FCFA.

Dossier n°1 concernant un ancien maire

Le 27 août 2019, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour présomptions d'enrichissement illicite concernant un ancien maire. Les biens identifiés comme appartenant à la personne mise sous enquête sont : 5 maisons d'habitation à Bamako ; 1 maison d'habitation à Kati ; 1 maison d'habitation en chantier déjà vendue à Bamako.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 1 compte bancaire. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 130 763 808 F CFA dans la période de janvier 2004 à décem-



bre 2016. La valeur des biens acquis ou mis en valeur de janvier 2004 à décembre 2016 estimée par une expertise immobilière indépendante est de 159 323 135 FCFA. Le total des salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités est de 25 313 753 FCFA dans la même période.

Dossier n°2 concernant un ministre

Le 28 août 2019, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour des présomptions d'enrichissement illicite concernant un ministre. Les biens identifiés comme appartenant à la personne sous enquête et à ses prête-noms sont au nombre de 54 et composés de : 3 maisons

d'habitation ; 51 parcelles non bâties (dont 5 au nom de ses enfants) comprenant 47 concessions rurales d'une contenance de 45 ha 51 a 65 ca.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a utilisé comme prête-noms des membres de sa famille, dont des enfants mineurs.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête et ses prête-noms ont 6 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 434 645 775 F CFA dans la période du 1er mai 2014 au 31 janvier 2020.

La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur du 1er mai 2014 au 31 janvier 2020 estimée par expertise immobilière indépendante est de 420 049 785 FCFA. Le cumul des salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités de l'intéressé est de 64 983 724 FCFA dans la même période. L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 355 066 061 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles.

Dossier n°3 concernant un maire

Le 16 mars 2020, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour présomptions d'enrichissement illicite concernant un maire.



Les biens identifiés comme appartenant à la personne mise sous enquête sont : 2 maisons d'habitation bâties sur 4 parcelles dans le District de Bamako ; 1 maison d'habitation à l'ACI 2000 ; 2 maisons d'habitation à Ségou ; 1 verger sur 3 parcelles en titre foncier à Ségou ; 1 jardin aménagé sur 2 parcelles dans le District de Bamako ; 1 parcelle non bâtie à Ségou.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 8 comptes bancaires ouverts à son nom dont 2 à l'étranger. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 432 743 754 F CFA dans la période de juin 2014 à mai 2020.

La valeur des biens acquis ou mis en valeur de juin 2014 à mai 2020 estimée par une expertise immobilière indépendante est de 517 759 339 FCFA. Le total de ses salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités est de 63 211 103 FCFA dans la même période.

L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 454 548 236 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles.

Dossier n°4 concernant un inspecteur des Finances

Le 16 mars 2020, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour des présomptions d'enrichissement illicite concernant un inspecteur des Finances.

Les biens identifiés comme appartenant à la personne sous enquête sont au nombre de 23, répartis comme suit : 2 maisons d'habitation à Bamako ; 2 maisons d'habitation à Kati ; 1 maison en chantier à Kati ; 18 parcelles non identifiées dans le cercle de Kati comprenant 17 concessions rurales d'une contenance de 81 ha 00 a 27 ca.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 3 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 414 805 710 FCFA dans la période de 2014 à 2020.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a utilisé comme prête-noms des membres de sa famille, dont des enfants mineurs. La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur de 2014 à 2020 estimée par expertise immobilière indépendante est de 753 277 215 FCFA. Le cumul des salaires, primes et indemnités s'élève à 46 860 572 FCFA dans la même période.



L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 706 416 643 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles.

Dossier n°5 concernant un inspecteur du Trésor

Le 16 mars 2020, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour des présomptions d'enrichissement illicite concernant un inspecteur du Trésor. Les biens identifiés comme appartenant à la personne sous enquête sont au nombre de 8 maisons à usage d'habitation bâties sur 10 parcelles à Bamako.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 4 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 832 163 228 FCFA dans la période du 4 juin 2014 au 31 août 2020.

La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur dans la période du 4 juin 2014 au 31 août 2020 estimée par expertise immobilière indépendante est de 612 782 500 FCFA. Le solde des comptes bancaires au moment des enquêtes était de 159 723 674 F CFA. Le cumul des salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités de l'intéressé est de 52 847 029 FCFA dans la même période.

L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 719 659 145 FCFA. Cette somme représente la différence entre, d'une part, la valeur des biens de la personne sous enquête augmentée du solde bancaire et, d'autre part, le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles.

Dossier n°6 concernant un administrateur civil

Le 16 mars 2020, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour des présomptions d'enrichissement illicite concernant un administrateur civil. Les biens identifiés comme appartenant à la personne sous enquête et à ses prête-noms sont au nombre de : 7 maisons d'habitation ; 114 parcelles dont 19 concessions rurales d'une contenance de 49 ha 05 a 78 ca. L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a utilisé comme prête-noms des membres de sa famille, dont des enfants mineurs. Sur les 114 parcelles, 55 font l'objet de documents de propriété détenus concurremment par la personne sous enquête et de tierces personnes.

L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 5 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 343 821 345 FCFA dans la période de mai 2014 à mai 2020. La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur de mai 2014 à mai 2020 estimée par expertise immobilière indépendante est de 250 733 728 FCFA.

Le cumul des salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités de l'intéressé est de 41 977 289 FCFA dans la même période. L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 265 147 150 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles.

Source : Rapport 2020 de l'OCLEI

L'ex-otage Sophie Pétronin, de retour au Mali : Elle est recherchée par la gendarmerie

L'ex-otage Sophie Pétronin, libérée il y a un an, le 8 octobre 2020, après quatre années de captivité dans le Nord, est de retour au Mali où elle est recherchée par les forces de sécurité. L'information a été retenue par RFI pendant plusieurs jours pour des raisons de sécurité, mais elle a depuis été diffusée par d'autres médias, maliens et français, et sur les réseaux sociaux, accompagnée souvent d'informations erronées.



Sophie Pétronin est revenue au Mali en mars dernier. Après plusieurs demandes de visas refusées par Bamako, l'ex-otage accompagnée de son fils Sébastien passe par le Sénégal et franchit la frontière par la route, sans cacher son identité aux agents de police, selon des sources proches de la famille. Ces mêmes sources expliquent que Sophie Pétronin n'était pas heureuse en Suisse et qu'elle voulait retrouver le pays où elle avait passé vingt ans de sa vie et où se trouve toujours sa fille adoptive.

SEPT MOIS ET UN AVIS DE RECHERCHE

Plus de sept mois s'écoulaient sans difficultés, jusqu'à cet avis de recherche émis par la gendarmerie malienne vendredi dernier (le document est daté du 29 octobre), demandant à toutes les unités de gendarmerie d'appréhender Sophie Pétronin et « de la conduire sous escorte » à la Direction de la Gendarmerie Nationale. Selon ce document, authentifié par RFI auprès du ministère malien de la Sécurité, l'ex-otage aurait été « signalée vers Sikasso

», à plus de 350 km de Bamako, dans le sud-est du pays.

Pourquoi les forces maliennes cherchent-elles aujourd'hui à appréhender Sophie Pétronin ? Sa présence sur le territoire était-elle connue, tolérée, avait-elle été régularisée ? S'agit-il d'une question de sécurité ? Sophie Pétronin a-t-elle eu un comportement qui aurait déplu aux autorités ? Enfin, comment s'expliquer que les services de renseignements et les forces de sécurité, s'ils cherchent vraiment Sophie Pétronin, ne l'aient pas déjà trouvée ? En tout état de cause, diverses sources très accessibles connaissent son lieu de résidence, et l'avis de recherche de la gendarmerie ne relève en aucun cas d'un avis de disparition.

JAMAIS À SIKASSO

Ses proches affirment ne pas s'expliquer cet avis de recherche, ni ce qui l'a motivé, et assurent que Sophie Pétronin ne s'est jamais rendue à Sikasso, qu'elle ne s'est jamais éloignée de Bamako, et qu'elle n'avait en aucun cas l'intention de retourner à Gao, ville du Nord où elle avait vécu jusqu'à son enlèvement en

2016. Ils ne précisent pas non plus les démarches réellement entreprises auprès des autorités pour clarifier le statut de Sophie Pétronin sur le sol malien.

« LEVER DES AMBIGUÏTÉS »

Du côté du Ministère de la Sécurité, on explique simplement qu'il s'agit de « lever certaines ambiguïtés », sans davantage de précisions sur la régularité de sa situation. Selon plusieurs sources, l'Ambassade de France avait été rapidement avertie de la présence au Mali de Sophie Pétronin. Mais aucun commentaire sur ces derniers développements qui relèvent, selon l'ambassade, d'un « dossier personnel ».

Même son de cloche de la part de sources diplomatiques françaises qui affirment ne pas interpréter cet avis de recherche comme un « acte hostile » de la part des autorités maliennes vis-à-vis de la France, dans le contexte actuel pourtant déjà tendu.

Source : RFI

MALI-CEDEAO : Un compromis toujours possible

Le prochain sommet des dirigeants ouest-africains annoncé ce dimanche à Accra offre une opportunité pour que les lignes bougent dans le bon sens, surtout dans l'intérêt du peuple malien qui, éprouvé par une longue crise multidimensionnelle, n'aspire qu'à des lendemains meilleurs

Un sommet extraordinaire est prévu à Accra, dans la capitale ghanéenne, dimanche 7 novembre. Lors de ce rendez-vous, le Mali va certainement réaffirmer sa position déjà connue, à savoir l'élaboration d'un chronogramme à l'issue des Assises nationales de la refondation, prévues en décembre.

Jusqu'ici, l'organisation communautaire continue de réclamer le respect du délai de février 2022 pour l'organisation des élections. À première vue, les positions semblent inconciliables. Mais en diplomatie, les lignes bougent très souvent en cas de discussions autour d'une table. Le sommet d'Accra pourrait donc être, selon certains observateurs, celui du compromis entre Bamako et la CEDEAO.

Un bras de fer n'arrange personne. Ni les autorités maliennes qui tiennent à maintenir des relations avec la communauté internationale tout en affirmant de plus en plus leur souveraineté. Ni l'organisation communautaire qui fait face à beaucoup de critiques pour sa gestion, difficilement exempte de reproche, des crises sociopolitiques de la sous-région.

L'optimisme est permis. Même si le fossé est large entre les deux parties. La visite du Ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, président en exercice de la CEDEAO, le dimanche 17 octobre à Bamako, n'a visiblement pas permis de rapprocher les positions.

La tension est même montée d'un cran, après que le Mali a déclaré « persona non grata » le représentant spécial de la CEDEAO, Hamidou Boly, pour « agissements incompatibles » avec son statut. La position de la CEDEAO de ne pas concéder une prolongation de la Transition, bénéficie du soutien de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Mais lors des échanges d'Accra, les autorités maliennes pourront expliquer que le plan de sortie de crise de la communauté internationale pour notre pays ignore les questions fondamentales comme la nécessité de la refondation.

Les dirigeants actuels sont bien décidés, conformément aux aspirations de la plupart



de nos concitoyens, à jeter les bases de quelques réformes pouvant garantir notamment la transparence des futures élections. L'organisation des Assises nationales de la refondation et la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections participent de cette volonté d'instaurer des institutions solides et éviter au pays une nouvelle crise.

Il est fort probable que le pouvoir intérimaire maintienne ce cap, soutenu par une frange importante de la population. La volonté populaire s'est exprimée, vendredi à la place de l'Indépendance, en faveur d'une prolongation de la Transition.

Ce même jour, au siège de l'ONU à New York, notre représentant permanent, l'Ambassadeur Issa Konfourou, revenait sur la nécessité de mener des réformes politiques et institutionnelles pour remettre le Mali sur les rails.

D'ailleurs, avait-il rappelé opportunément, que la nécessité de réformer en profondeur a été reconnue par les « dirigeants de la CEDEAO qui, dès octobre 2018, avaient recommandé, à l'issue de leur Mission d'information relative à la crise post électorale de mener des ré-

formes approfondies au Mali ». Et le patron de la MINUSMA, El-Ghassim Wane, se prononçant sur la situation sécuritaire, avait concédé : « En dépit des efforts collectifs, la réalité est que la situation sécuritaire s'est détériorée et la crise s'aggrave » à travers le Mali.

Ce dimanche à Accra, comme en septembre dernier, les chefs d'Etat pourraient brandir des « sanctions ciblées contre des individus, dont les actions impactent négativement le calendrier de la Transition tel qu'arrêté ». Mais cela n'exclut pas la possibilité d'un compromis sur l'essentiel.

L'insistance des dirigeants ouest-africains à s'intéresser à la crise malienne est un indicateur de la place centrale qu'occupe notre pays en Afrique de l'Ouest. Ils vont certainement tenir compte de l'agenda de l'intérêt commun, en évitant de prendre des mesures qui menaceraient davantage un pays déjà fragilisé par la crise.

Issa DEMBÉLÉ
Source : L'ESSOR

Gestion de la crise au Mali : La rue se dresse contre l'ingérence étrangère

Le 29 octobre 2021, des milliers de personnes ont manifesté au Monument de l'Indépendance à Bamako, à l'appel de "Yéréwolo, debout sur les remparts". Ainsi, les manifestants ont dénoncé l'ingérence de la communauté internationale, de la France et de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la gestion des affaires publiques au Mali.



Les mots d'ordre étaient clairs pour les manifestants : refuser toute intimidation étrangère ou même interne dans la gestion de la crise malienne. Aussi, l'un des objectifs était d'adresser un message clair à la communauté internationale, celui de la détermination du peuple malien à accompagner les autorités de la transition dans les décisions prioritaires pour la bonne marche de la nation. Drapeau malien ou russe à la main, des centaines de personnes ont répondu à l'appel avec des pancartes, des banderoles et des affiches pour montrer leur soutien aux autorités de la transition et aux forces armées maliennes. Ainsi, les manifestants ont demandé, entre autres : la prolongation de la transition ; le départ de la France ; le soutien à la coopération entre le Mali et la Russie...

Dans une déclaration liminaire, les organisateurs ont retracé l'historique de la crise de 2012 à nos jours. Pour Yéréwolo et ses militants et sympathisants, le Mali a collaboré avec certains partenaires dont les attitudes

sont plus sombres que la menace qu'ils sont censés éliminer. « La nation malienne perdait sa volonté d'exister à petit feu ; toutes les solutions proposées ici et là ont très vite montré leurs limites et il serait judicieux de préciser qu'après tout, une solution endogène a prospéré au milieu de ce tourbillon de propositions de sortie de crise. Toutes les résolutions prises depuis le début de la crise précisent que les dispositions doivent être une émanation de la volonté du peuple malien. Le peuple malien est en droit de se mettre debout sur les remparts pour se défaire de l'étau qui se resserre avec éloquence autour du Mali », peut-on lire dans ladite déclaration.

Adama Ben Diarra dit Ben le Cerveau, membre du CNT et porte-parole du mouvement Yéréwolo, trouve que le Mali en a trop souffert et qu'à un moment donné, il faut savoir dire stop. « Tout le monde a vu le Mali souffrir, autant de militaires tués, des civils tués, des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes, des vieux sont assassinés, personne

n'est venu à notre secours et là, on veut nous parler des élections », a-t-il souligné.

Nouhoum Sarr, membre du Conseil National de Transition (CNT), pour sa part, a appelé une fois de plus à l'éveil de la conscience collective, gage de l'union sacrée autour du Mali, afin que le rêve d'un sursaut national soit une réalité. « Cette sortie historique constitue une étape essentielle pour le rétablissement et l'affirmation de la souveraineté nationale de notre pays, le Mali. Aujourd'hui nous suivons avec beaucoup d'attention et d'intérêt les actions nobles du Mouvement Yéréwolo et ses actions tangibles en faveur de l'unité nationale », a déclaré Mohamed Ousmane Ag Mohamedoun, Vice-président du Collectif pour la Refondation du Mali et membre du Conseil National de Transition (CNT).

Daouda ARAMA
Source : Ziré

Nafadji en Commune I de Bamako : Une maison de Dieu à la merci des fornicateurs

Fermée depuis 2016 pour des raisons de mésententes entre les fidèles musulmans, cette mosquée du quartier de Nafadji en Commune I du District de Bamako, derrière le Centre de Santé Catholique de Nafadji (Paroisse Saint Martyr de l'Ouganda), connue sous le nom de la "Mosquée des wahhabites", est actuellement en proie à toutes les mauvaises pratiques. Pire, cette maison de Dieu est, selon une source que nous avons approchée, à la merci de drogués et d'obsédés sexuels qui s'y rendraient à des heures tardives.



Une mosquée devenue architecture de décoration d'un quartier, un abri pour les animaux, le quartier général des consommateurs de drogues diverses, une maison close pour des obsédés sexuels... A distance, l'on voit une mosquée attractive avec son beau minaret orné de trois mégaphones bien fixés donnant envie à un musulman étranger d'aller y prier. Mais, il y a cinq ans, aucune prière n'y est dirigée pour cause de mésentente entre les fidèles. Une fois à l'intérieur de la cour, l'on est abattu à la vue de ce qui reste de cet édifice dédié à Dieu. Les herbes ont pris le pouvoir dans la cour. Portes, fenêtres et ventilateurs muraux ont disparu. Ampoules, fils électriques et accessoires de décoration interne de la mosquée, tout a été vandalisé ! A l'intérieur de cette mai-

son complètement en ruine, l'on trouve parfois des moutons ou des ânes. Voilà ce qu'est devenue cette mosquée : un lieu sale, lugubre, malodorant... Seul le portail a résisté avec une partie de la clôture car, par endroits, des pans entiers de la clôture sont tombés, n'ayant sans doute pas résisté aux assauts des amoureux clandestins nocturnes, des drogués ou même d'animaux qui la sautent pour accéder à la cour pour des besoins divers.

Le 26 octobre 2021, à notre passage dans les lieux, nous avons pu rencontrer Mamadou Keïta, l'un des fidèles dont le père faisait l'entretien de la mosquée. « Ecoutez, je connais l'histoire de cette mosquée du début jusqu'à la fin. Elle a été construite devant moi et mon père, qui n'est plus, l'a entretenue jusqu'à sa fermeture », nous a-t-il confié.

Selon lui, cette mosquée, bien qu'on l'appelle "Mosquée des wahhabites" est loin d'être la leur. « Ce n'est pas pour les wahhabites. Avant, la mosquée était en banco et il y avait un peulh du nom de Wassoulou Kane, un sunnite, qui dirigeait les prières en qualité d'imam. Dans cette mosquée, sunnites et wahhabites ont toujours prié ensemble. Entre-temps, les wahhabites, à travers Mahamadou Fané, ont trouvé un financement et la mosquée a été bâtie en dur. A son ouverture, les clés ont été remises à Mahamadou Fané puisque c'est lui qui avait mobilisé les fonds en cherchant un partenaire. Ce dernier n'a pas voulu remettre la clé à Wassoulou Kane en tant que premier responsable de la mosquée. C'est à partir de là que les incompréhensions et la mésentente ont commencé », a-t-il ajouté.

LIMAMA TRANCHE ...

Pour une solution consensuelle, selon Mamadou Keïta, l'affaire a été portée à la connaissance de la Ligue Malienne des Imams et Erudits pour la Solidarité islamique (LIMAMA) qui a tranché en faveur de Wassoulou Kane. «LIMAMA a indiqué que Fané ne peut pas être imam juste parce qu'il a fait venir un partenaire pour construire la mosquée. Mais, elle a aussi précisé qu'il peut l'être si seulement Kane l'accepte. Puisque Kane est vieux, il a donc accepté Fané comme imam et devient ainsi son premier adjoint », a-t-il précisé. Lorsque Fané est décédé, avance-t-il, logiquement, c'est Kane, son premier adjoint, qui devait prendre la relève. « Wassoulou Kane devait être imam principal. Mais à la grande surprise de tous, les wahhabites, majoritaires dans la mosquée, ont imposé, avec la complicité du président du comité de gestion de la mosquée, le fils de Fané comme imam principal. Il s'agit de Hamine Fané. Depuis ce jour, les sujets de mésentente et les querelles ont recommencé dans la mosquée. A chaque fois que les choses dégénéraient, j'appelais la police qui venait les disperser. Finalement, il a été décidé que Wassoulou Kane et fils de Fané

se partagent les heures de prières. Ainsi, Kane devrait diriger les prières de la nuit et Hamine Fané a été chargé de diriger celles du crépuscule. Curieusement, quand Hamine dirigeait la prière, Kane priait avec les fidèles, mais au tour de Kane, Hamine faisait révolter une partie de la mosquée qui boudait alors la prière. Un jour, les wahhabites ont décidé d'interdire Kane de diriger la prière. C'est ainsi qu'il a eu une violente altercation entre les deux parties suite à laquelle tous les tapis de prière ont été brûlés. Donc, pour éviter le pire, la police est venue fermer la mosquée. Cela s'est passé depuis 2016 et jusqu'à ce jour (26 octobre 2021.) elle reste fermée à tous les fidèles musulmans », a-t-il expliqué.

UN NID DES DROGUÉS ET FORNICATEURS

Il ajoute : «Les voleurs ont emporté tous les objets de valeur. Aujourd'hui, en plus des animaux, la mosquée est devenue un lieu de rencontre des consommateurs de drogues, ainsi que des obsédés sexuels. Pour mettre fin à ces pratiques strictement interdites dans des lieux de culte, nous avons commencé des démarches pour la réouverture de la mosquée.

Mais, ces initiatives tardent à aboutir. Nous avons eu des rencontres au niveau de la mairie qui a souhaité que les wahhabites soient toujours impliqués dans la gestion de la mosquée. Une proposition que les sunnites ont refusée sous prétexte qu'ils sont capables de répéter les mêmes querelles. Donc, le blocage est à ce niveau. Pour le chef du quartier, il faut se passer des deux personnes (Kane et le jeune Fané). Cette proposition a été acceptée par Kane qui a tout de même indiqué qu'il acceptait cela si et seulement si cela permettra d'amener le calme dans la mosquée. Cependant, il refuse catégoriquement toute option qui consistera à maintenir Hamine Fané comme imam. Ce que les wahhabites ont rejeté tout en souhaitant que la gestion de la mosquée revienne à Hamine Fané. Pour calmer les tensions, nous avons tenu une dernière réunion au cours de laquelle il a été décidé de choisir une nouvelle personne qui n'est ni Kane, ni Fané pour diriger les prières. Mais là aussi, les wahhabites sont contre. C'est à ce niveau que nous sommes aujourd'hui et la mosquée reste donc toujours fermée. »

Ousmane BALLO
Source : Ziré



L'Inde neutre en carbone en 2070 : « Ce sont des objectifs ambitieux et réalistes »

En marge de la COP26 de Glasgow, le Premier ministre Narendra Modi a annoncé lundi 1er novembre que l'Inde s'engageait à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2070 et renforçait pour cela ses promesses de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Que penser de ces engagements ? Notre correspondant Sébastien Farcis a posé la question à Chandra Bhushan, Directeur général du Centre de recherche environnemental iForest (International Forum for Environment, Sustainability and Technology), basé à New Delhi.

L'Inde, troisième plus grand émetteur du monde de gaz à effet de serre, assure ainsi qu'elle aura une capacité de production d'électricité par source renouvelable de 500 gigawatts (GW) d'ici à 2030, contre un engagement de 450 GW en 2015. Le pays réduira également son intensité carbone (émissions par point de PIB) de 45% par rapport à 2005, contre 33-35% annoncé en 2015. L'Inde promet également une réduction absolue d'émission d'un milliard de tonnes de carbone d'ici à 2030.

RFI : Comment réagissez-vous à ces promesses ?

Chandra Bhushan : C'est d'abord une annonce qui a surpris, car personne ne s'attendait à ce que l'Inde s'engage à la neutralité carbone et encore moins à réduire ses émissions absolues d'un milliard de tonnes. Et je suis content que le gouvernement l'ait fait. C'est la première fois que l'Inde s'engage ainsi sur un chiffre absolu. Sur les huit ans à venir, cela représente une baisse d'environ 2,5% des émissions. Cela ne paraît pas beaucoup, mais l'annonce est en soi significative. Cela veut dire que l'Inde est allée à la COP26 avec une volonté très positive d'approfondir la collaboration sur le sujet. De manière générale, ce sont des objectifs ambitieux et réalistes.

Une capacité de production d'électricité par source renouvelable de 500 GW en 2030, c'est trois fois plus qu'aujourd'hui. Est-ce réalisable ?

Oui, c'est réalisable, et si c'est atteint, la moitié de l'électricité générée et consommée en Inde sera d'origine renouvelable. C'est un chiffre impressionnant ! Aucun pays dans le monde n'a réussi cela pour l'instant. L'Inde a déjà un programme de développement de



grandes batteries pour le stockage de l'énergie, ainsi que pour la recherche sur l'utilisation de l'hydrogène. Donc si nous travaillons dur, nous arriverons à remplir cet objectif. Cela permettra également de réduire l'intensité carbone, car aujourd'hui, 72% de l'électricité indienne est produite à partir de charbon et, en incluant le gaz, près de 80% par des énergies fossiles.

Une promesse d'atteindre la neutralité carbone en 2070 : l'objectif n'est-il pas trop lointain ?

L'objectif est que tous les pays réunis atteignent la neutralité carbone d'ici à 2050. La Chine s'est donnée dix ans de plus que les pays développés et l'Inde se donne donc dix ans de plus que la Chine. Mais ce qui est complètement illogique, c'est que les pays européens et nord-américains disent qu'ils atteindront la neutralité carbone seulement en 2050. Si cela prend autant de temps pour eux, avec toutes les richesses qu'ils ont, comment peut-on s'attendre à ce que les autres y arrivent ? Pour

remplir cet objectif mondial en 2050, il faudra que les États-Unis et l'Europe l'atteignent en 2040, la Chine pourra donc le faire en 2050 et l'Inde juste après.

Narendra Modi a mentionné dans son discours que les pays développés n'ont pas respecté leurs promesses concernant le financement de la transition énergétique pour les pays en voie de développement et les transferts de technologies nécessaires pour y arriver.

Oui. Il y a une colère qui gronde dans les pays en voie de développement concernant ce manque de respect du financement climatique, et cela va bientôt exploser au visage des pays riches s'ils ne prennent pas cette question au sérieux. C'est bien beau que ces pays développés s'engagent à réduire leurs propres émissions, mais ce sont eux qui possèdent le capital mondial. Et ils contrôlent donc la capacité du reste du monde à faire de même.

Source : RFI

Éthiopie : Le Premier ministre déclare l'état d'urgence face à l'avancée rebelle

En Éthiopie, la guerre civile qui dure depuis un an a pris un nouveau tournant depuis ce week-end. Les rebelles de la province du Tigré sont entrés dans deux villes importantes du nord du pays et semblent avoir pris le dessus militairement sur l'armée nationale. Cette nouvelle donne fragilise la position du gouvernement d'Abiy Ahmed, qui a déclaré, ce mardi, l'état d'urgence dans tout le pays. Les rebelles pourraient désormais s'approcher de la capitale Addis-Abeba.



A lors que les rebelles tigréens du parti TPLF se trouvent encore à 400 km au nord de la capitale éthiopienne, leur progression de ces derniers jours met sous pression le gouvernement fédéral.

À Addis-Abeba, les autorités appellent la population à se mobiliser pour contrer l'avancée des soldats tigréens. Le Premier ministre demande à tous les Éthiopiens de s'armer. La région Amhara, où se déroulent les combats aujourd'hui, a déclaré l'état d'exception et recrute des milliers de miliciens. Quant à la mairie d'Addis-Abeba, elle exhorte les résidents à former des groupes d'autodéfense en cas d'attaque du TPLF sur la capitale.

Ce sont des signaux très clairs d'une perte de contrôle militaire, assure un diplomate occidental.

Les États-Unis menacent

Les appels au cessez-le-feu ont continué d'affluer, notamment des États-Unis : « Nous avons toujours condamné l'expansion de la guerre par le TPLF en dehors du Tigré. Et nous continuons de demander au TPLF de retirer ses

troupes des régions Amhara et Afar. Cependant, cette expansion de la guerre est autant prévisible qu'inacceptable », a déclaré l'émissaire américain pour la Corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman.

Prévisible selon lui, car le gouvernement éthiopien a opéré un blocus humanitaire autour du Tigré. Une violation des droits de l'homme qui mérite sanctions, selon Jeffrey Feltman : « Les États-Unis et d'autres pays ne peuvent pas faire comme si de rien était dans ses relations avec le gouvernement éthiopien. Le partenariat extraordinaire que nous avons avec lui ne peut pas continuer à partir du moment où le conflit continue de s'étendre, que la stabilité et l'unité du pays sont menacées, ainsi que le bien-être de son peuple. »

La Maison Blanche a l'intention de retirer l'Éthiopie de la liste des bénéficiaires de l'Agoa, la loi américaine pour la croissance et les opportunités africaines.

Plusieurs mesures comprises dans l'état d'urgence

L'ONU a également protesté mardi soir : le se-

crétaire général Antonio Guterres a appelé mardi par la voix de son porte-parole à la « cessation immédiate des hostilités et un accès humanitaire sans entrave afin de fournir une aide vitale urgente », a indiqué Stéphane Dujarric dans un communiqué. Il a aussi plaidé pour un dialogue national « inclusif » pour résoudre cette crise et « créer les bases de la paix et de la stabilité dans tout le pays ».

Mais les deux parties semblent décidées à continuer cette guerre civile.

Dans le conflit qui les oppose au gouvernement, les soldats tigréens se sont récemment alliés avec d'autres mouvements rebelles et prévoient probablement de marcher sur la capitale.

L'état d'urgence comprend plusieurs mesures, notamment la conscription pour les civils, le déploiement de l'armée, des fouilles, un couvre-feu ou encore des arrestations sans

Source : RFI

Ligue des champions UEFA : Le Marocain Hakim Ziyech buteur décisif

Le Marocain Hakim Ziyech a marqué le but de la victoire 1-0 de Chelsea sur le terrain de Malmö, ce 2 novembre 2021 en phase de groupes de la Ligue des champions. Le Germano-Anglais d'origine nigériane Lukas Nmecha a élégamment été décisif, lors du succès 2-1 de Wolfsburg contre le RB Salzburg..

GROUPE E

Dynamo Kiev (Ukraine) – FC Barcelone (Espagne) 0-1

L'Espagnol d'origine guinéenne et dominicaine Alejandro BaldéDominguez est entré en jeu à la toute fin de la courte victoire des Barcelonais.

Bayern Munich (Allemagne) – Benfica Lisbonne (Portugal) 5-2

Le Franco-Ivoirien Tanguy Kouassi a goûté à une première titularisation avec le Bayern, en défense centrale. Le latéral sénégalais Bouna Sarr est, lui, entré en jeu.

Côté lisboète, c'est peu dire que le Franco-Ivoirien SoualihoMeïté a vécu une soirée difficile, dans l'entrejeu.

GROUPE F

Atalanta Bergame (Italie) – Manchester United (Angleterre) 2-2

L'Ivoirien Eric Bailly a été à l'image de son équipe : brouillon mais courageux. Le latéral anglo-congolais Aaron Wan-Bissaka était également de la partie

Villarreal (Espagne) – Young Boys Berne (Suisse) 2-0

L'attaquant sénégalais Boulaye Dia et le milieu franco-sénégalais Francis Coquelin étaient bien présents, tout comme le Nigérien Samu Chukwueze, remplaçant au coup d'envoi.

Dans les rangs suisses, le Congolais Elia Meschak s'est beaucoup démené mais a surtout récolté un avertissement, tout comme son coéquipier camerounais Nicolas MoumiNgamaleu. L'attaquant suisse-congolais Felix Mambimbi a fait son apparition en cours de rencontre.

GROUPE G

Wolfsburg (Allemagne) – RB Salzburg (Autriche) 2-1

Le Germano-Anglais d'origine nigériane Lukas Nmecha a régalié les supporters de Wolfsburg avec un enchaînement contrôlé orienté de la poitrine - reprise de demi-volée, le ballon du 2-1 terminant sa course dans la lucarne gauche adverse. Le Belgo-Congolais Aster Vranckx était également titulaire dans l'entrejeu, côté allemand.

Dans les rangs des visiteurs, le Malien Mohamed Camara était présent au milieu, tout comme le Camerounais Jérôme Onguéné dans l'axe de la défense. L'attaquant austro-nigérien Junior Adamu et le défenseur Franco-Centrafricain Oumar Solet sont, eux, entrés en jeu. Séville FC (Espagne) – Lille LOSC (France) 1-

2

Le Marocain Yassine Bounou est allé chercher le ballon au fond de ses filets deux fois, tandis que son compatriote Youssef En-Nesiry a récolté un carton jaune.

Pour le Losc du Mozambicain Reinildo, du Portugais d'origine Bissau-Guinéenne Tiago Djalo et du Franco-Ivoirien Jonathan Bamba, ce mardi aura été beaucoup plus accompli, même si les deux buts nordistes sont venus de l'aile droite lilloise.

GROUPE H

Malmö (Suède) – Chelsea (Angleterre) 0-1
Hakim Ziyech a conclu au second poteau et à bout portant une reprise qui a permis à Chelsea d'ouvrir le score à l'extérieur. Un but qui fait du bien au Marocain, pas toujours en réussite avec le club anglais. À l'autre bout du terrain, le gardien de but sénégalais des Blues, Édouard Mendy, a passé une soirée tranquille. À l'inverse, le milieu nigérien Bonke Innocent a passé une soirée usante à courir après la balle.

Juventus Turin (Italie) – Zénith Saint-Petersbourg (Russie) 4-2

Aucun Africain n'a disputé ce match.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour déguster de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23